

Arrêté du 9 avril 2014 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développe

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	09/05/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ETLK1408511A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028907729

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la[...]

TEXTES VISÉS

La ministre du logement et de l'égalité des territoires, Vu le décret n° 2001-1129 du 29 novembre 2001 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ; Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ; Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ; Vu l'arrêté du 29 novembre 2001 modifié fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE ETLK1408511A du 9 mai 2014, « Arrêté du 9 avril 2014 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2001 fixant la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville à certains personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développe ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028907729> (consulté le 31 août 2026).